

DÉPÊCHE MOTTE

Bulletin communal | Mars 2026



Édition Spéciale Élection 2026-2032

RÉSULTATS

LISTE	Ensemble pour l'Avenir	
CONDUITE PAR	Angélique ROSSI	
INSCRITS	1 362	
VOTANTS	540	
SOIT UNE PARTICIPATION DE	39.65%	
EXPRIMÉS	398	73.70% des votants
BLANCS	98	18.15 % des votants
NULS	44	8.15% des votants
PARTICIPATION	48,46%	en Isère
	48,90%	en France



Un nouveau mandat pour agir et préparer l'avenir

À l'issue du scrutin du 15 mars, je tiens à remercier sincèrement les électrices et les électeurs qui se sont mobilisés. Près de 40 % des inscrits ont pris part au vote, dans un contexte particulier marqué par la présence d'une liste unique.

Parmi eux, près de 74 % ont choisi de renouveler leur confiance à la liste « Ensemble pour l'avenir », soit 398 voix. Ce soutien nous honore et nous engage pleinement.

Dimanche 22 mars, le nouveau Conseil Municipal m'a renouvelé sa confiance en me reconduisant dans mes fonctions de Maire. **J'aborde ce second mandat avec détermination et lucidité, consciente des attentes exprimées et des défis à relever.**

Je mesure pleinement le sens des responsabilités qui m'est confié et je réaffirme mon engagement républicain au service de toutes et tous. Être à l'écoute, garantir la transparence de nos actions et agir dans l'intérêt général resteront au cœur de mon engagement.

La nouvelle équipe municipale incarne cette ambition. Renouvelé pour moitié, le Conseil Municipal repose sur un équilibre solide entre expérience et renouveau. Des élus expérimentés, garants de la continuité et de la maîtrise des dossiers, travaillent désormais aux côtés de nouveaux conseillers, porteurs d'idées, d'énergie et d'une vision tournée vers l'avenir.

Cette complémentarité est une force.

Nous nous inscrivons dans la **continuité du travail engagé** lors du précédent mandat, dont le bilan est solide et structurant pour notre Commune. Mais ce nouveau mandat sera aussi celui d'une **nouvelle dynamique** : Celle de projets ambitieux, adaptés aux réalités du Territoire et aux attentes des habitants.

Plus que jamais, nous serons une équipe de terrain, engagée, accessible et mobilisée pour faire avancer concrètement notre Commune.

Tière de la confiance -qui m'est accordée, je poursuivrai cet engagement avec détermination, exigence et sincérité, au service de toutes et tous.

Angélique Rossi






La première réunion du Conseil Municipal s'est tenue le **Dimanche 22 mars 2026**.

Elle avait pour sujets :

- Installation du Conseil Municipal
- Élection du Maire
- Création des postes d'Adjoints
- Élection des Adjoints au Maire
- Fixation du nombre de conseillers municipaux délégués
- Lecture de la Charte de l'élu local
- Indemnités au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux Délégués
- Délégations du Conseil Municipal au Maire

Charte de l'élu Local

Article L1111-13 du CGCT :

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République.

L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier. [...]



QUE DIT LA LOI ?



L'élection du Maire et des Adjoints a lieu lors de la première réunion du conseil municipal qui se tient de plein droit à l'issue du renouvellement général des conseillers municipaux.

Cette réunion obligatoire est consacrée à l'élection de la Municipalité. Elle se tient au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le premier tour de scrutin si le conseil a été élu au complet. Sinon, elle se tient au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le second tour de scrutin conformément à l'article **L 2121-7 du CGCT**.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions. [...]

Présentation de l'équipe municipale et de ses délégations



Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, voici les missions confiées à chaque adjoint et conseiller délégué. Cette organisation permet de couvrir l'ensemble des domaines essentiels à la vie de notre Commune et de garantir une action efficace au service des habitants.

Marie-José TOUCHE

Adjointe aux Affaires Sociales et Solidarité

CCAS, aide aux personnes âgées et isolées, actions sociales locales et liaison avec les services sociaux et bailleurs

Alexandre ANGULO

Adjoint aux Travaux

Suivi des chantiers, gestion des prestataires et budgets, sécurité et conformité des travaux

Carine MEUNIER

Adjointe à l'Urbanisme et l'Environnement

PLUi-H, protection des espaces naturels, sensibilisation à l'écologie et développement durable

Jérôme LAMOUR

Adjoint à la Vie Locale : Associations, Culture

Associations, évènements, patrimoine et Bibliothèque Municipale

Pascale ROCHAS

Adjointe Administration et Communication

Accompagner le fonctionnement de l'administration municipale, communication et valorisation des projets municipaux

Jean-Michel BRACHET

Conseiller délégué aux Salles Communales

Suivi des locations et maintenance

Véronique MAGNASCO

Conseillère déléguée à la Vie Scolaire et Citoyenneté

École, service périscolaire, projets éducatifs et actions citoyennes

Yanick MOUQUERON

Conseiller délégué à l'embellissement

Cadre de vie, fleurissements et mise en valeur des espaces publics

Champs d'action des autres conseillers municipaux :

Paloma Bollon Communication, **Daniel Verneau** Accompagnement technique projets structurants, **Claudia Backes** Jeunesse et Actions Sociales, **Serge Beschi** Réseaux Humides / Chaufferie Bois, **Nadine Ponti Traversa** Actions Culturelles, **Alain Caillet** Sport, **Magali Sabot** Soutien logistique des manifestations municipales, **Thierry Couffignal** Accompagnement technique projets structurants, **Cécile Cerruti** Vie locale et associative, **Lilian Vial** Jeunesse et cadre de vie.